

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le

Jeudi 18 février 2021 à 18 h

A l'ordre du jour :

1. Budget principal : Compte de Gestion 2020
2. Budget annexe « lotissement les hauts de Keruzanval » : compte de gestion 2020
3. Budget annexe « lotissement les résidences de Kermengleuz » : compte de gestion 2020
4. Budget annexe « lotissement de Coat Bian » : compte de gestion 2020
5. Budget principal : approbation du Compte Administratif 2020
6. Information au Conseil Municipal : liste des concours attribués en 2020 par la commune sous forme de prestations en nature ou subventions
7. Budget annexe « lotissement les hauts de Keruzanval » : approbation du Compte Administratif 2020
8. Budget annexe « lotissement les résidences de Kermengleuz » : approbation du Compte Administratif 2020
9. Budget annexe « lotissement de Coat Bian » : approbation du Compte Administratif 2020
10. Budget principal : affectation des résultats 2020
11. Vote des taux d'imposition 2021
12. Budget principal : approbation du Budget primitif 2021
13. Budget annexe « lotissement les hauts de Keruzanval » : budget primitif 2021
14. Budget annexe « lotissement les résidences de Kermengleuz » : budget primitif 2021
15. Budget annexe « lotissement de Coat Bian » : budget primitif 2021
16. Autorisation de programme – Complexe Louis Ballard – Installations sportives – réalisation d'une piste d'athlétisme couverte et de vestiaires
17. Autorisation de programme –restructuration- extension du restaurant scolaire Chateaubriand
18. Autorisation de programme – Rénovation énergétique du patrimoine communal
19. Autorisation de programme – réalisation de vestiaires attenants au gymnase de Penfeld
20. Garantie d'emprunt au bénéfice de l'école privée Sainte Thérèse – Autorisation d'engagement et convention entre la commune et l'école
21. Brest Métropole aménagement SPL – Ouverture du capital aux collectivités souhaitant bénéficier de prestations ne nécessitant pas de mobilisation de capital

En raison de la crise sanitaire actuelle, le public ne sera pas admis. Afin d'en assurer la publicité le Conseil municipal sera filmé et diffusé sur le Facebook de la ville.

Le Maire,
Pierre OGOR

